

Présentation du territoire

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

16 communes

81798 habitants

43641 logements (rés. principales)

Territoire semi-urbain

208,85 Km²

392 Habitants/Km²

14,56% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

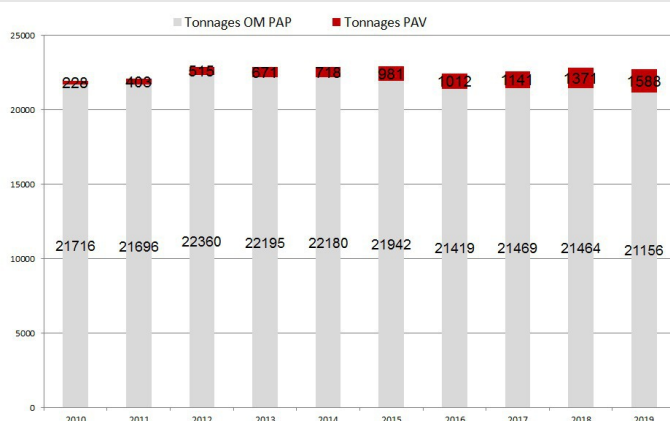
La prévention de la production des déchets et le plan d'économie circulaire

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé d'engager un projet d'économie circulaire sur son territoire. La première étape de cette démarche couvre la période 2018-2020. Elle consiste en un programme de 30 actions, ambitieux et réaliste, décliné sur trois publics : les ménages, les entreprises, les administrations. En parallèle, l'agglomération a adopté le 18 juillet 2018 son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

PROGRAMME D'ACTIONS
« TERRITOIRE ECONOMIE EN RESSOURCES »
MARS 2018



La collecte des ordures ménagères résiduelles



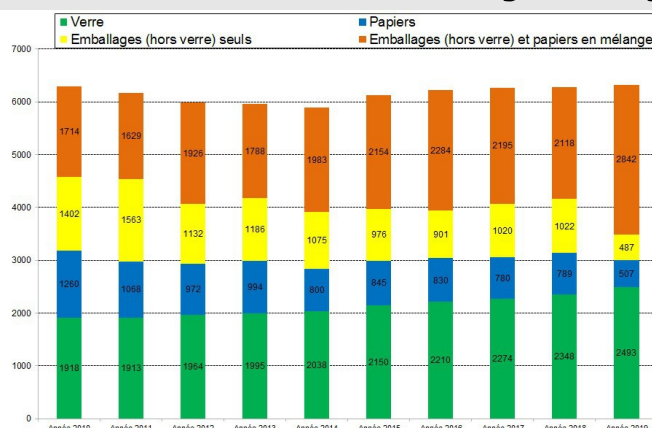
2016 : baisse de 2,1% des quantités d'ordures ménagères résiduelles, les tonnages collectés en apport volontaire progressant de 3%.

2017 : stabilité extrême des ordures ménagères collectées en porte à porte tandis que l'apport volontaire progresse de 13% en quantités collectées

2018 : +0,99% des OMR mais +20,1% de l'apport volontaire

2019 : -1,4% des OMR en porte à porte et +16% en apport volontaire (au total -0,4%)

La collecte sélective des emballages ménagers et des journaux magazines



2017 : baisse des tonnages papiers (stop-pub et modes de consommation) et une hausse des emballages collectés (y compris le verre qui progresse de 15,2% par rapport à 2010).

2018 : stabilité des tonnages totaux mais poursuite de la hausse des performances du verre

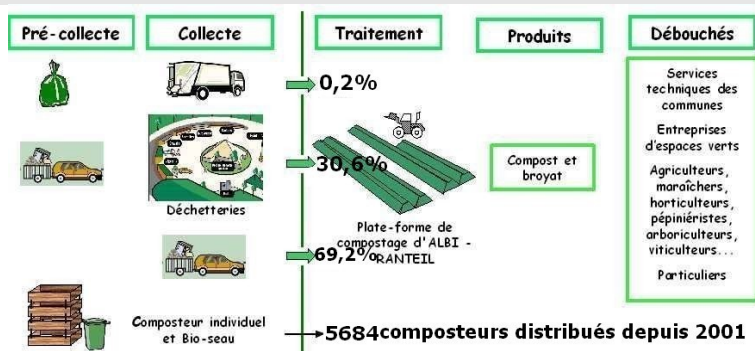
2019 : tonnage global de collecte sélective en hausse de 1% avec le verre toujours en progression à +6%.

Particularités et évolutions

Le gisement total des ordures ménagères et assimilés baisse légèrement à -0,13% (ratio par hab. en hausse de 0,17%). Les ordures ménagères résiduelles évoluent à -0,4% en tonnages et restent stables en ratio par hab. Le ratio global de collecte sélective des emballages et papiers progresse en tonnage à 0,8% et en ratio de 1,2% (performance de 77,4 kg/hab.).

La filière des bio-déchets

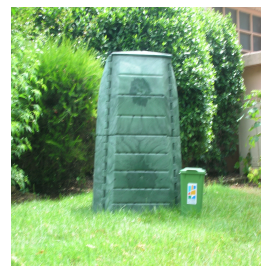
Le territoire dispose de trois déchetteries et des plates-formes de compostage ALBI-RANTEIL pour accueillir et traiter les bio-déchets.



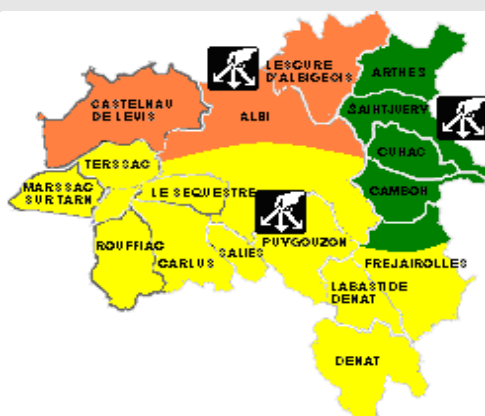
Particularités et évolutions

En 2019, 6542 tonnes de déchets verts ont été traités par la plate-forme de compostage.

En 2019, 619 kits de compostage supplémentaires ont été distribués (composteur + seau de pré-collecte des déchets alimentaires + guide du compostage).



Les déchetteries



Les trois déchetteries de l'agglomération ont reçu 12676 tonnes de déchets des ménages de l'agglomération, soit une diminution de 2,6 % des tonnages recueillis par rapport à 2018. Le ratio collecté est de 155 Kg/hab./an, le ratio de la part valorisée s'élevant à 88 Kg/hab./an (hors gravats). Ce mode de gestion prend en charge près de 30% du total des déchets ménagers produits sur le territoire avec un taux de valorisation performant de 77 % (hors gravats) sur les matériaux entrants.

- Zone de chalandise déchetterie de Gaillaguès
- Zone de chalandise déchetterie de Saint-Juéry
- Zone de chalandise déchetterie de Ranteil

Les déchets non ménagers

Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
Déchetterie professionnelle	Tout venant : 1293 t	TRIFYL (81)	Enfouissement
	Gravats : 1253 t	Albi Remblais Recyclés (81)	Recyclage
	Ferrailles : 166 t	BRIANE (81)	Tri et recyclage
	Cartons : 170 t	COVED (81)	Recyclage
	Déchets verts : 2050 t	Régie	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 807 t	SEOSSE (40)	Tri et valorisation
	Papiers : 84 t	SITA SUD OUEST	Tri et valorisation

Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI - RANTEIL en 2019 représentent 5823 tonnes soit une diminution de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Le tout venant enfoui, avec 1293 tonnes, est en hausse de 27 %, la réception de gravats augmentant aussi de 9 %.

Le taux de valorisation global des matériaux (hors gravats) s'élève à 72 %.

Les modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets



Coût et financement du service public d'élimination des déchets

Indicateurs économiques collecte et traitement	en K€	en €/hab
Charges liées aux collectes et aux traitements (coût complet TTC)	11 539,22	141,07
Recettes industrielles : vente de matériaux, de compost, d'énergie,...	971,42	11,88
Coût technique du service	10 567,80	129,19
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelpe,...	783,82	9,58
Coût total du service public à la charge de la collectivité	9 783,98	119,61

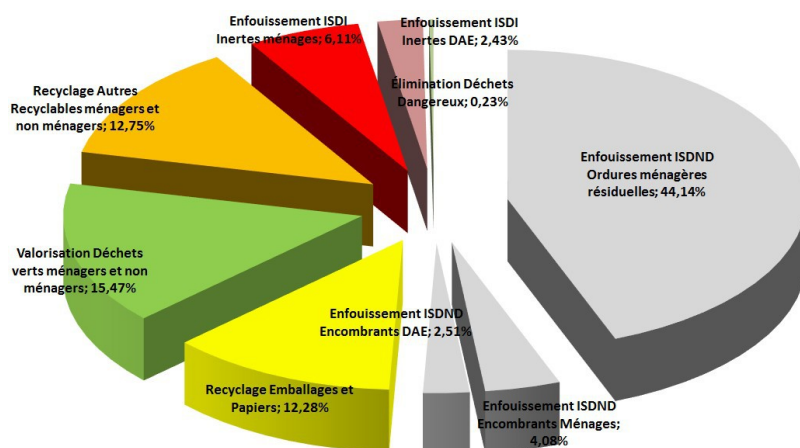
Les recettes et soutiens de l'année couvrent 15 % des charges du service. Le coût global de fonctionnement augmente de 3,6%.

Coût complet par zone		Coût OMR en k€	Coût sélectif en k€	Amortis. & Emprunts en k€	Total charges en k€	Recettes en k€	Coût à charge en k€	Coût en €/ hab.
Territoire	Opérateurs							
Zone A	Régie, Trifyl	3719,48	1987,18	1453,26	7159,92	1049,23	6110,69	124,65
Zone B	Régie, Trifyl	1622,24	971,11	702,81	3296,16	524,74	2771,42	113,04
Zone C	COVED, Trifyl	554,26	302,55	226,33	1083,14	181,27	901,87	109,24
Totaux		5895,98	3260,84	2382,4	11539,22	1755,24	9783,98	119,61

Mode de financement

	2018		2019	
TEOM perçue auprès des usagers	11921 k€	145 €/hab.	12195 k€	149 €/hab.
Coût complet	9537 k€	116,24 €/hab.	9 783,98 k€	119,61 €/hab.

Bilan de l'année 2019 déchets ménagers et assimilés



Constat et évolutions

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 40,5 % en 2019 pour l'ensemble des déchets ménagers et assimilés ; il est à noter que les 44,14 % de déchets enfouis sont traités par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

Ratios 2019 et indicateurs de prévention

Gisement total des déchets ménagers (DMA) 51530 tonnes	630 Kg/hab.
Dont déchets collectés en porte à porte 24694 tonnes	302 kg/hab.
Dont déchets collectés en apport volontaire (hors déchetteries) 4379 tonnes	53 kg/hab.
Dont déchets collectés en déchetteries et plate-forme compostage 15899 tonnes	194 kg/hab.
Ratio déchets valorisés	255 Kg/hab.
Taux de valorisation	40,50%

Indicateurs de prévention

Évolution du ratio par habitant entre 2010 (année de référence) et 2019 en pourcentage d'évolution du ratio par habitant	
Déchets ménagers et assimilés produits (tous déchets confondus)	-1,56 % (630 kg/hab.)
Ordures ménagères et assimilés (ordures ménagères résiduelles et collecte sélective non compris déchets des déchetteries)	+ 3,2 % (355 kg/hab.)
Ordures ménagères résiduelles	+ 4,73 % (278 kg/hab.)
Bio déchets évités par compostage individuel	+ 26,5% (25,88kg/hab.)

Perspectives 2020

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit les actions suivantes :

- Poursuivre l'adaptation du service à l'habitat vertical pour une collecte optimisée et une amélioration des performances de tri sélectif ;
- Engager les premières conteneurisation pour la collecte sélective dans un objectif d'amélioration des conditions de travail des agents et pour anticiper l'extension des consignes de tri plastiques qui sera rendue obligatoire en 2022 ;
- Poursuivre le plan d'amélioration de la collecte du verre ;
- Poursuivre la modernisation des outils de gestion afin d'augmenter l'adaptabilité du service face aux enjeux d'évolution de la population et de nécessaire rationalisation du service (géolocalisation, logiciels de suivi des tournées...) ;
- Déployer la redevance spéciale en signant les conventions avec les entreprises concernées pour une application au 1er janvier 2021 ;
- Mobiliser les entreprises vers l'écologie industrielle et territoriale (EIT) ;
- Étudier la rénovation des déchetteries ;
- Étudier la collecte et la valorisation des biodéchets

Pour en savoir plus sur les déchets et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

www.grand-albigeois.fr